

TRIBUNE DE GENÈVE



Roland Nef s'en va, Samuel Schmid s'accroche

L'ÉVÉNEMENT | 00:05 Le ministre de la Défense n'est pas parvenu à rétablir la confiance. Il est jugé responsable de la «catastrophe». Roland Nef propose au Conseil fédéral de mettre un terme à son contrat d'un commun accord». Le chef de l'armée ne partira pas les mains vides: six mois de salaire et des indemnités substantielles.



© Crédit photo | Samuel Schmid. Les députés reconnaissent que le ministre aurait dû parler de la plainte contre Roland Nef au Conseil fédéral. | © Keystone

SERGE GUMY | 26 JUILLET 2008 | 00H05

Samuel Schmid a obtenu un répit. Mais pas plus. Hier, il est sorti indemne du feu nourri de questions critiques qu'il a essuyé lors de son audition par les commissions de la sécurité du Conseil national et des Etats au sujet de la nomination de Roland Nef. Le fait que le chef de l'armée ait offert au Conseil fédéral de quitter son poste «d'un commun accord» fait également son affaire (*voir ci-dessous*). «L'armée est dirigée, nous allons de l'avant», s'est félicité Samuel Schmid au sortir de son grand oral avant de s'engouffrer dans sa voiture de fonction.

Politiquement, il aura malgré tout du mal à redémarrer. Le Bernois n'est pas parvenu à rétablir la confiance des parlementaires. «Le responsable de cette catastrophe, c'est Schmid, et il est toujours là!» déplore l'écologiste zougais Jo Lang. «Si les élus avaient dû répondre à la question de confiance à son égard, Samuel Schmid n'aurait pas obtenu de majorité», confirme ce participant. Plusieurs voix se sont d'ailleurs exprimées dans ce sens en séance.

Pas d'appel à la démission

Pourtant, la demande de démission déposée par l'UDC au sein de la commission du National a été rejetée par 8 voix (l'UDC et les Verts) contre 12 (radicaux, PDC et une partie du PS) et 4 abstentions. Ce résultat constitue malgré tout un «vote de défiance», de l'avis de l'UDC Bruno Zuppiger, président de la commission du National. Son parti, en dépit de sa défaite, continue de réclamer la démission de Samuel Schmid.

«Il n'y a pas de défiance chez nous», contredit son homologue des Etats, le radical appenzellois Hans Altherr. Ce dernier admet toutefois que le ministre de la Défense «aurait dû parler au Conseil fédéral de la plainte» déposée contre Roland Nef par son ex-compagne. «Il s'en est d'ailleurs excusé. C'est une erreur qui ne doit pas être prise à la légère. Mais elle n'est pas accablante.» Pour le PDC non plus, il n'y a pas matière à pousser Schmid vers la sortie. «De toute manière, ce n'est pas à une commission parlementaire de demander la démission d'un conseiller fédéral» renchérit le conseiller aux Etats Alain Berset (PS/FR), qui a trouvé Samuel Schmid «relativement crédible. Pas flamboyant, mais efficace.»

Le patron de l'armée suisse compte donc encore des appuis. Dont celui du Conseil fédéral. Le président de la Confédération Pascal Couchepin a ainsi minimisé l'affaire, parlant au micro de la *Radio suisse romande* d'un «accident». Reste que partis, collègues et militaires soutiennent le ministre Schmid comme la corde le pendu. Et de

façon intéressée. «Une démission immédiate déstabiliserait encore plus l'armée», commente le brigadier Michel Chabloz. «Mais une fois la situation calmée, il ne pourra pas faire autrement.» Un officier de milice: «Je ne vois pas comment il pourrait continuer à diriger ce département.»

Quant aux partis, leur mansuétude est toute relative. La gestion du Département de la défense sera en effet passée au crible par la commission de gestion, qui se penchera aussi en détail sur la nomination de Roland Nef. Et puis, au parlement, Samuel Schmid risque d'être bien seul ces prochains mois pour faire passer des projets controversés: achat de nouveaux avions de combat, programme d'armement à 912 millions, cours de répétition à l'étranger.

Si les partis ne sont malgré tout pas pressés de lui voir les talons, c'est pour empêcher l'UDC de revenir au Conseil fédéral. «Après tout, c'est elle qui a décidé de partir dans l'opposition!» s'exclame Jean-Charles Rielle (PS/GE). Pas question dès lors pour ses adversaires de lui offrir une victoire sur un plateau. D'autant que le blochérien qui succédera sans doute à Samuel Schmid à la Défense pourrait très vite mettre la main sur un département clé, quand Moritz Leuenberger (infrastructures) et Pascal Couchepin (affaires sociales) prendront à leur tour leur retraite (en 2009?)

Collaboration: Claude Ansermoz

<hr>

Roland Nef rend les armes, conscient qu'il ne pourrait pas réintégrer son poste

Mis en congé jusqu'au 20 août, Roland Nef savait qu'il ne réintégrerait pas son poste de chef de l'armée. Il en a tiré les conséquences. Hier, avant d'être entendu lui aussi par les deux commissions parlementaires en charge des affaires de sécurité, l'Appenzellois a fait savoir via ses avocats qu'il proposait au Conseil fédéral de mettre un terme à son contrat «d'un commun accord».

Formellement, il ne s'agit donc pas d'une démission. Mais le résultat est le même: grillé, Roland Nef rend les armes, regrettant au passage dans son communiqué que Samuel Schmid ait été éclaboussé par cette affaire. L'intéressé a pris acte de sa décision de quitter l'armée. Et le Conseil fédéral en a discuté hier lors d'une conférence téléphonique. Les détails, notamment financiers, de cette séparation à l'amiable doivent toutefois être réglés. Le divorce ne sera donc officiellement prononcé que le 20 août, lors de la prochaine séance du gouvernement.

Un départ jugé inéluctable

Hier, tous les partis politiques estimaient que le départ de Roland Nef était devenu inéluctable. Dans le camp bourgeois, on soulignait toutefois les qualités militaires dont il a fait preuve durant les six mois passés à la tête de l'armée. «Pour moi, c'est une victime», lance carrément l'UDC Bruno Zuppiger.

Pas si vite, demande le socialiste Alain Berset: sans ses écarts privés, rien ne serait arrivé. Des écarts qui restent certes à prouver. Et sur lesquels Roland Nef, venu en civil, n'a donné aucun détail devant les commissions parlementaires. «Dès qu'on lui a demandé s'il avait vraiment inscrit son ex-compagne sur des sites de rencontre érotiques, il s'est fermé», raconte le conseiller national Yvan Perrin (UDC/NE).

Roland Nef parti, reste à lui trouver un successeur. La Société suisse des officiers souligne dans un communiqué que «l'armée a plus que jamais besoin d'un chef dynamique, compétent et visionnaire». La SSO invite le Conseil fédéral à «appliquer un processus de sélection à la hauteur des exigences» du poste. (sg)

<hr>

Indemnisation

Disposé à prendre la porte, Roland Nef ne partira pas les mains vides. S'il parvient à s'entendre avec le Conseil fédéral — ce qui paraît probable — il continuera d'abord de toucher son salaire pendant six mois (durée de la dédite pour des cadres de son envergure).

Devrait s'y ajouter une indemnité de départ pouvant aller jusqu'à une année de salaire, en fonction de divers critères (âge, situation professionnelle et personnelle, durée de l'emploi par la Confédération). Le chef de l'armée émargeant à la classe 38 de l'échelle des salaires de la Confédération, il pourrait empocher jusqu'à 300'000 francs supplémentaires. Voire plus. Des indemnités plus hautes encore peuvent en effet être versées. Elles doivent alors être approuvées non seulement par le gouvernement mais aussi par la délégation parlementaire des finances.

Une chose est sûre en tout cas: Roland Nef ne travaillera plus au service de la

Confédération, ainsi que le prévoit une clause de son contrat ajoutée en raison de son jeune âge (47 ans) et du poste sensible qu'il occupe. (sg)

Tribune de Genève © Edipresse Publications SA

TRIBUNE DE GENÈVE